



MINISTERE DU PLAN ET DE LA  
COOPERATION INTERNATIONALE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

.....  
DIRECTION NATIONALE DES  
INVESTISSEMENTS PUBLICS

**FICHE DE PROJET**

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| <b>1. Intitulé du projet</b>      | Appui au Développement et à la Commercialisation des Produits des Filières Arachide, Palmier à Huile et Hévéa en Guinée.   |
| <b>2. Tutelle Technique</b>       | Ministère du Commerce  |
| <b>3. Piliers du PNDES</b>        | Pilier 2   |
| <b>4. Zone d'intervention</b>     | Moyenne Guinée, Basse Guinée et Guinée Forestière  |
| <b>5. Objectif Global</b>         | L'objectif du projet est :<br><br>- la construction d'une vision du développement de ces secteurs et la définition des axes stratégiques et actions prioritaires à mener basée su l'analyse diagnostique de ces filières.  |
| <b>6. Objectifs Spécifiques</b>   | <ul style="list-style-type: none"><li>- Conduire une analyse institutionnelle, fonctionnelle et socio-économique des filières arachide, palmier à huile et hévéa ;</li><li>- Etablir un diagnostique sur la compétitivité actuelle et potentielle de ces filières ;</li><li>- Evaluer les perspectives de développement de ces filières et proposer une stratégie nationale assortie d'un plan d'actions pour chacune de ces filières.</li></ul>   |
| <b>7. justification du projet</b> | <p>L'arachide, l'hévéa et le palmier à huile sont trois cultures de rentes majeures pour la Guinée.</p> <p>L'arachide est cultivée presque dans toutes les régions naturelles du pays principalement en Haute Guinée dans les préfectures de : Dabola, Faranah, Dinguiraye et Kouroussa, en Moyenne Guinée dans les préfectures de : Mali, Koundara, Gaoual et en Basse Guinée dans les préfectures de Boké, Kindia et Télémélé.</p> <p>L'aire de répartition de l'hévéa et du palmier à huile est plus restreinte. Ils sont produits principalement en Guinée Forestière dans les préfectures de Macenta, N'Zérékoré, yomou et Lola et dans une moindre mesure en Basse Guinée dans les préfectures de Kindia, Forécariah, Boké et Coyah.</p> <p>Cependant le développement de ces filières est confronté à</p> |



plusieurs contraintes notamment sur les aspects production, transformation, et commercialisation dont les principales sont :

**a)- palmier et hévéa :**

- la faible structuration de ces filières et la dispersion des plantations dans les zones de production ainsi que l'insuffisance d'appui à la filière ;

- le manque d'accès aux plants de variétés améliorées ;

- la non amélioration des capacités de transformation (extraction) par rapport au volume de plus en plus important de régimes de palme récoltés ;

- la menace qui pèse à termes sur la biodiversité si l'accroissement rapide des palmeraies n'est pas encadré et soumis à réglementation. Suite à la progression rapide de la variété améliorée par destruction de ces palmeraies naturelles ;

- La prédominance des méthodes traditionnelles de production (surtout de cueillette et d'extraction) pénibles et longues engendrant beaucoup de pertes (rendement faible : 8% et 30-40 L pour les méthodes améliorées) ;

- l'absence de la démarche qualité en matière de respect des bonnes pratiques de production en vue d'assurer la mise en marche de produits de qualité et d'informations des consommateurs ;

- la faiblesse des capacités de valorisation des sous-produits de la filières de l'huile de palme tels que l'huile de palmiste et tourteaux par rapport aux débouchés possibles ;

- l'absence de concertation entre l'Etat et les professionnels de ces filière notamment sur la question d'exportation de cette production sur le marché sous-régional ;

- la menace potentielle de la concurrence de la production locale par des importations massives d'huile de palme asiatique de bas prix (18% de l'huile consommée par les ménages) ;

Les problèmes d'accès aux marchés de l'UE et des USA suite aux difficultés de mise en conformité de l'huile de palme aux normes SPS exigées par lesdits marchés.

**b)- Filière arachide**

Les contraintes mentionnées par les producteurs et services



|  |   |
|--|---|
|  | <p>techniques de l'Agriculture sont :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'insuffisance de moulins et équipements de décorticage à cause de leur prix d'achat élevé</li><li>- le manque d'innovations pour introduire les équipements pour la culture attelée utilisées dans d'autres pays (semoir, sarclo buteur par exemple)</li><li>- le manque d'infrastructures de stockage appropriées</li><li>- les difficultés d'accès aux crédits</li><li>- les excès d'eau parfois avec les fortes pluies qui peuvent entraîner la baisse des rendements</li><li>- les femmes commerçantes rencontrent des difficultés dans l'acquisition des attelages à temps et mentionnent les problèmes des prix bas de l'arachide fixés par les commerçants collecteurs en période de soudure.</li><li>- la divagation des animaux entraînant des conflits entre agriculteurs et éleveurs ;</li><li>- l'insuffisance de la main d'œuvre pour les travaux d'entretien et de récolte</li><li>- la faiblesse de l'encadrement des services techniques (personnel vieillissant avec 60 % de l'effectif sont à la retraite)</li><li>- les difficultés d'accès aux prêts (non adaptés avec des taux d'intérêt élevés) pour se procurer les intrants et équipements</li><li>- l'accès au semoir et sarcler à traction animale très limitée bien que l'utilisation de ces équipements est connue par certains producteurs</li><li>- les pertes après récolte dues aux attaques saisonnières des insectes (bruches)</li><li>- l'enclavement et le mauvais état des pistes en saison des pluies.</li><li>- le manque de fonds pour l'achat des herbicides et équipements de labour</li><li>- les périodes de soudure difficiles pour la majorité des ménages</li><li>- les coûts de transport élevés</li></ul> <p>C'est dans ce cadre que le Gouvernement de la 3<sup>e</sup> République souhaite définir des stratégies de développement et de commercialisation de ces filières arachide, palmier à huile et hévéa qui s'intéresseront à tous les maillons de ces chaînes de valeur.</p> |
|--|---|



|  |  |
|--|--|
| <b>8. Coût Total du Projet</b>                       | Estimé à 18 000 000 Euros  |
| <b>9. Requête de financement à date</b>              | Requête de financement du Ministre du Commerce                                     |
| <b>10. Niveau de mobilisation</b>                    | Etude : 1 680 000 000 Gnf obtenu<br>Mise en œuvre étude : Financement à rechercher |
| <b>11. Degré de maturité</b>                         | Etude de préfaisabilité disponible   |
| <b>12. Autres Ministère impliqués dans le projet</b> | Ministères de l'Agriculture, Plan et Coopération, Economie et Finances et Budget.  |